

# Le Guide du Culot-Cataire



**ET DE TOUS LES PARASITES !**

MALIKA & EL GUSANO

# Sommaire

Préface

Qu'est donc un Culot-Cataire ?

La vie du Culot-Cataire

Le secret du Culot-Cataire

Le tempérament du Culot-Cataire

Mais alors... Qui est-IL vraiment ?

Une autre facette du Culot-Cataire

Fuis le Culot-Cataire, il fuira loin de toi !

Culot-Cataire ou Con-LoCataire ?

# Préface

D'après ma propre définition et ce que j'avais pu comprendre de cette forme de relation que l'on peut entretenir avec quelqu'un, un colocataire était jusqu'alors une personne susceptible de partager un logement avec un autre individu. Après accord du propriétaire des lieux, un bail commun était alors établi aux deux noms.

Ainsi, les charges seraient divisées équitablement, tandis qu'un règlement intérieur permettrait aux deux partis de trouver chacun sa place, sans que l'un ou l'autre des occupants n'empiète sur le territoire de son Co-bailleur ou, tout du moins sur sa quête de bien-être et d'harmonie. Nous voyons donc là une relation de mutualisme, une relation de symbiose, une relation idéale, une relation temporaire ou définitive, où chacun tirerait un bénéfice à la situation.

Ce serait même la cerise sur le gâteau qui permettrait peut-être aux individus de profiter davantage de leurs salaires ou encore de trouver une compagnie agréable à certains moments où la solitude pèse lourd...

Mais lorsqu'il s'agit de partager son toit avec un membre de la famille ou avec un ami dans le besoin, une colocation « commensale » peut également être envisagée. Il est alors question d'un service que l'on rend à un proche et dans ce cas, l'hébergement est honoré à titre totalement gratuit. Cela peut être, pour le demandeur, un recours indispensable après qu'il ait vécu une séparation douloureuse et brutale, même si nous pouvons également et simplement accueillir une personne le temps d'un voyage d'affaires ou pour les vacances. Les points communs sont, dans ce contexte

précis, le service avant tout, ainsi que la durée qui, pour le coup, est d'emblée clairement définie. Ou pas !

Ah oui ! Et nous pouvons aussi héberger quelqu'un sans le savoir... Cela peut paraître surprenant ou encore fou, mais admettons une personne qui a son propre appartement et qui pourtant préfère le vôtre. Soit parce que ce dernier est plus convivial, soit parce que votre présence la rassure, soit parce qu'elle ne supporte pas la solitude, soit parce que cette situation l'arrange, tout simplement. Et pourquoi pas, après tout ?

S'il s'agit de commensalisme, à savoir une relation dans laquelle l'hôte n'est pas censé être l'unique acteur à tirer profit de la situation, celle-ci pourrait posséder une variante positive. Ainsi, à la différence de la relation purement commensale qu'entretiennent les micro-organismes de ce genre, l'hébergeur « humain » pourrait espérer bénéficier des bienfaits de cette présence ou encore jouir des bons moments passés ensemble, s'enrichissant alors des bienfaits naturels manifestés par les vibrations de l'être avec qui il vit au quotidien... Et oui, certaines personnes diffusent de bonnes énergies, si bien que leur simple présence vous fait du bien, vous inonde de bien-être. Dans ces cas précis, une donnée serait claire : la durée de la colocation serait aléatoire, dépendante des envies des uns et des autres et pourquoi pas illimitée. À moins qu'une rébellion ne s'instaure par la suite entre les deux camps...

Peu importe d'où on regarde cela, la colocation posséderait donc de nombreux avantages, surtout si elle a été choisie dès le départ. En effet, partant d'une bonne intention, le résultat devrait être une synergie profitable, enrichissante. La colocation pourrait même être un trampoline sur lequel il est bon de rebondir avant de prendre son envol, comme après une épreuve, par exemple.

Pourtant, la vie est chargée de règles et de mystères inviolables. Entre le fait de connaître quelqu'un, de partager des bons moments ensemble, d'être très proches, *et cetera*,

et le fait de vivre avec, il semblerait qu'il y ait un fossé phénoménal. Non pas que cela soit lié au fait que nous passons la plupart de notre temps avec cette personne, mais surtout parce que je ne sais pas si nous pouvons vivre avec quelqu'un d'autre que notre conjoint ou nos enfants.

Le fautif ? Cet ingrédient capital et indispensable à l'harmonie, ces efforts que l'on appelle aussi des « concessions » et qu'il faut multiplier pour réussir une vie commune. Pouvons-nous réellement faire des compromis avec quelqu'un qui ne soit pas notre progéniture ou notre époux (se) pendant des mois ? Voire pendant toute une vie ?

- « *Oui, absolument. Il ne faut pas généraliser !* » me répondez-vous.

Et vous savez quoi ? Vous avez raison ! C'est pourquoi, si je veux contourner la règle selon laquelle nous ne pouvons pas généraliser, je n'ai pas d'autre choix que de créer un nouveau lexique, un terme précis pour définir la catégorie d'individus que j'ai envie de mettre en lumière ici !

Oui, je veux centrer, cadrer, réformer, révéler, afficher, exposer les caractéristiques et les traits très particuliers d'un véritable personnage, ce bipède étrange à la limite entre le parasite et le nuisible, une espèce en voie de « trop forte » apparition que l'on nomme le Culot-Cataire, et à partir duquel je peux et veux vulgariser librement.

Le connaissez-vous ?

Pardon ? Et pourquoi n'aurais-je pas le droit de catégoriser ces individus ?

Cette liberté, je la prends et je la revendique en inventant un tout nouveau mot pour parfaitement caractériser et classer cette espèce d'individu. Et puis, qui sait si ce nom de Culot-Cataire ne figurera pas dans le dictionnaire de demain ?

Les mots ne doivent-ils pas suivre une évolution, au même titre que tout ce qui existe dans notre monde ?

Notre liberté d'expression est souvent freinée par le principe de non-généralisation, alors rien de tel qu'un bon esprit créatif pour réinventer les mots et pour nous exprimer...

## **EN CLAIR :**



À la charge de celui qui ne veut pas qu'on lui reproche de faire de généralités de créer et d'inventer ses propres termes pour s'exprimer librement !